



Union régionale parisienne des syndicats de la CNT
33 rue des vignoles
75020 Paris
Tel : 06 95 45 67 62
Mail : br.rp@cnt-f.org

État d'urgence : État policier, il y a urgence à manifester !

L'état d'urgence, ce sont « des mesures placées sous le plein contrôle du juge administratif », autrement dit les pleins pouvoirs aux préfets et à la police. Depuis le 13 novembre 2015, ce sont 500 assignations à résidence et 3000 perquisitions contre des musulmans ou supposés tels, des grèves auto-censurées, des manifestations interdites, des couvre-feu et des convocations dans les commissariats de dizaines de militants du mouvement social et des gardes-à-vue « préventives ».

L'état d'urgence, c'est la répression tous azimuts sans lien avec la « guerre contre le terrorisme ». Seulement trois enquêtes ont été ouvertes à ce jour pour terrorisme.

L'état d'urgence c'est la guerre en Syrie, en Afghanistan et au Mali. Des guerres « propres et légitimes » qui tuent des centaines de civils et renforcent le terrorisme en semant la peur et la désolation. Des guerres impérialistes qui protègent les intérêts de grands patrons français. Des guerres dévastatrices qui jettent sur la route de l'exil des milliers de réfugié-e-s qui perdent tout et échouent pour les plus chanceux dans des camps de fortune en Europe.

L'état d'urgence, c'est la justice aux ordres qui condamne des ouvriers pour s'être élevés contre la fermeture de leur usine (aujourd'hui fermée) et la relaxe pour un policier qui tue en tirant dans le dos. L'état d'urgence c'est huit syndicalistes condamnés à neuf mois de prison ferme et l'impunité pour les crimes policiers.

L'état d'urgence, c'est la violence de l'État qui, en pleine Cop21, relance les procédures d'expulsion à Notre-Dame-Des-Landes et s'obstine à vouloir imposer un projet inutile pour des intérêts privés.

Et après l'état d'urgence et le changement de

constitution souhaité par le gouvernement, une loi de « sécurité intérieure » serait en préparation. Elle serait si restrictive qu'il n'y aurait plus besoin d'en passer par l'état d'urgence. Ce serait l'état d'urgence permanent. Un régime autoritaire permanent qui si nous n'y faisons rien, menacerait nos libertés de réunion, de manifestation, d'organisation et d'expression comme aujourd'hui.

Libertés de manifester et de faire grève pour exiger un service public au service des usagers.

Libertés de manifester et de faire grève contre la révision du Code du travail, que Macron et Valls ne jugent plus ni « adéquat » ni « justifiable »

Libertés de manifester et de faire la grève pour exiger le partage des richesses, l'arrêt de la guerre, l'ouverture des frontières et la justice sociale pour tou-te-s.

Ne nous laissons pas faire ! C'est nous le droit, c'est nous le nombre.

Face l'incurie de l'État à nous protéger et à garantir nos libertés, il y a urgence à nous réunir, à faire grève et à manifester !



Manifestation samedi 30 janvier 14h30 à République

- Levée immédiate de l'état d'urgence et de l'état d'exception permanent ;
- Abandon de la constitutionnalisation de l'état d'urgence et de la déchéance de nationalité ;
- Arrêt de la répression et de la stigmatisation des manifestant-e-s et militant-e-s des mouvements sociaux, des migrant-e-s, des musulman-e-s ou supposé-e-s l'être, des quartiers populaires ;
- Respect de la liberté de manifester, de se réunir et de s'exprimer.